



Ministère de la culture - Plan de transformation ministériel

Document de travail pour
l'accompagnement à la création d'une
Direction à la transmission

Réunion du 4 septembre 2019

Éléments de contexte sur cette mesure du PTM

« Créer une direction ministérielle en charge des politiques de transmission, de démocratisation et d'accès à la culture, de la coordination des politiques territoriales, ainsi que de la coordination de la politique d'enseignement supérieur et de recherche »

Une ambition politique : incarner la démocratisation et la transmission

Un portage en cours de définition

La mission de la députée Aurore Bergé

La future Direction à la transmission s'inscrit dans le PTM dans la réforme visant à adapter l'administration centrale aux enjeux des politiques culturelles

Réforme

« Adapter l'administration centrale aux enjeux des politiques culturelles »

Mesures

Créer une direction ministérielle en charge des politiques de transmission, de démocratisation et d'accès à la culture, de la coordination des politiques territoriales, ainsi que de la coordination de la politique d'enseignement supérieur et de recherche

Créer une entité transverse en charge des relations internationales et de la valorisation de l'expertise culturelle

Créer une entité transverse dédiée aux études, à la prospective et à l'évaluation

Créer une entité transverse en charge des SI et de la transformation numérique

Les 3 objectifs de la mesure

Créer une direction qui sera tournée vers les personnes, leur territoire de vie, leurs usages, y compris numériques, pour répondre à leur demande de prise en compte (citoyens, enfants, étudiants, professionnels de la culture...) et à la nécessité de renouveler la gouvernance actuelle du ministère

Assurer une meilleure coordination et une plus grande lisibilité de ces politiques culturelles transversales à l'égard de l'ensemble de nos partenaires et de la société civile

Être l'interface permettant de concevoir, de piloter et d'évaluer des politiques et des mesures pour s'adresser à tous, dans un objectif de transmission et de démocratisation.

La nouvelle entité : objectifs politiques et positionnement en interface

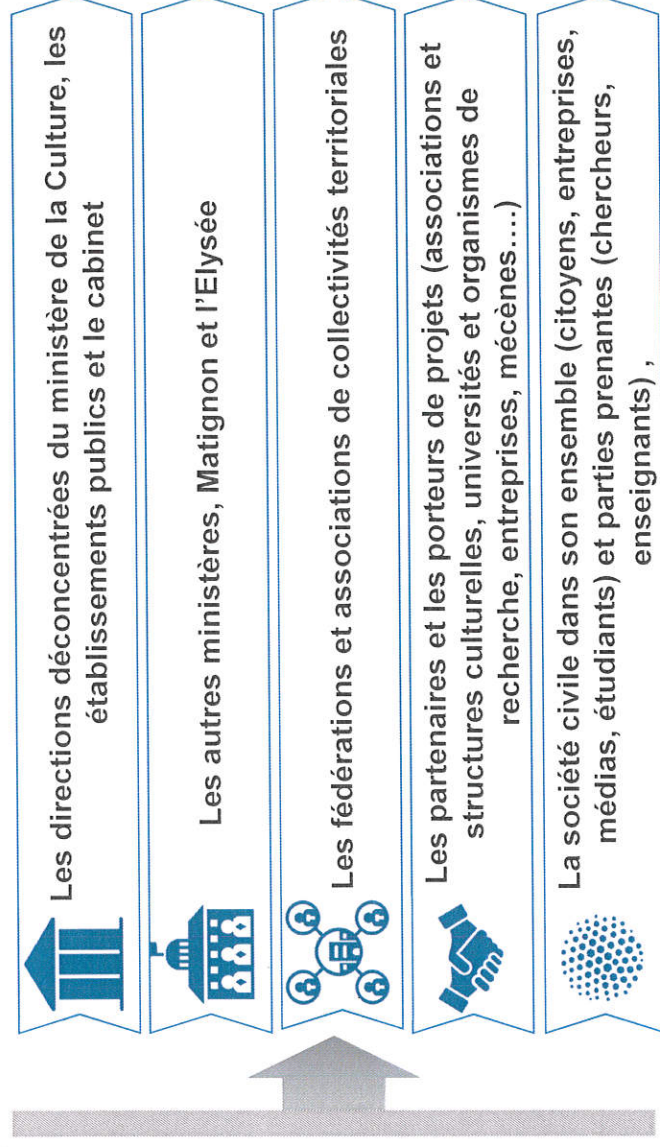
La future direction conçoit, pilote, coordonne et évalue les politiques de démocratisation culturelle et de transmission orientées vers les personnes, leurs territoires de vie, leurs usages, y compris numérique.

Elle sera également un laboratoire d'expérimentation de nouvelles modalités de participation culturelle.

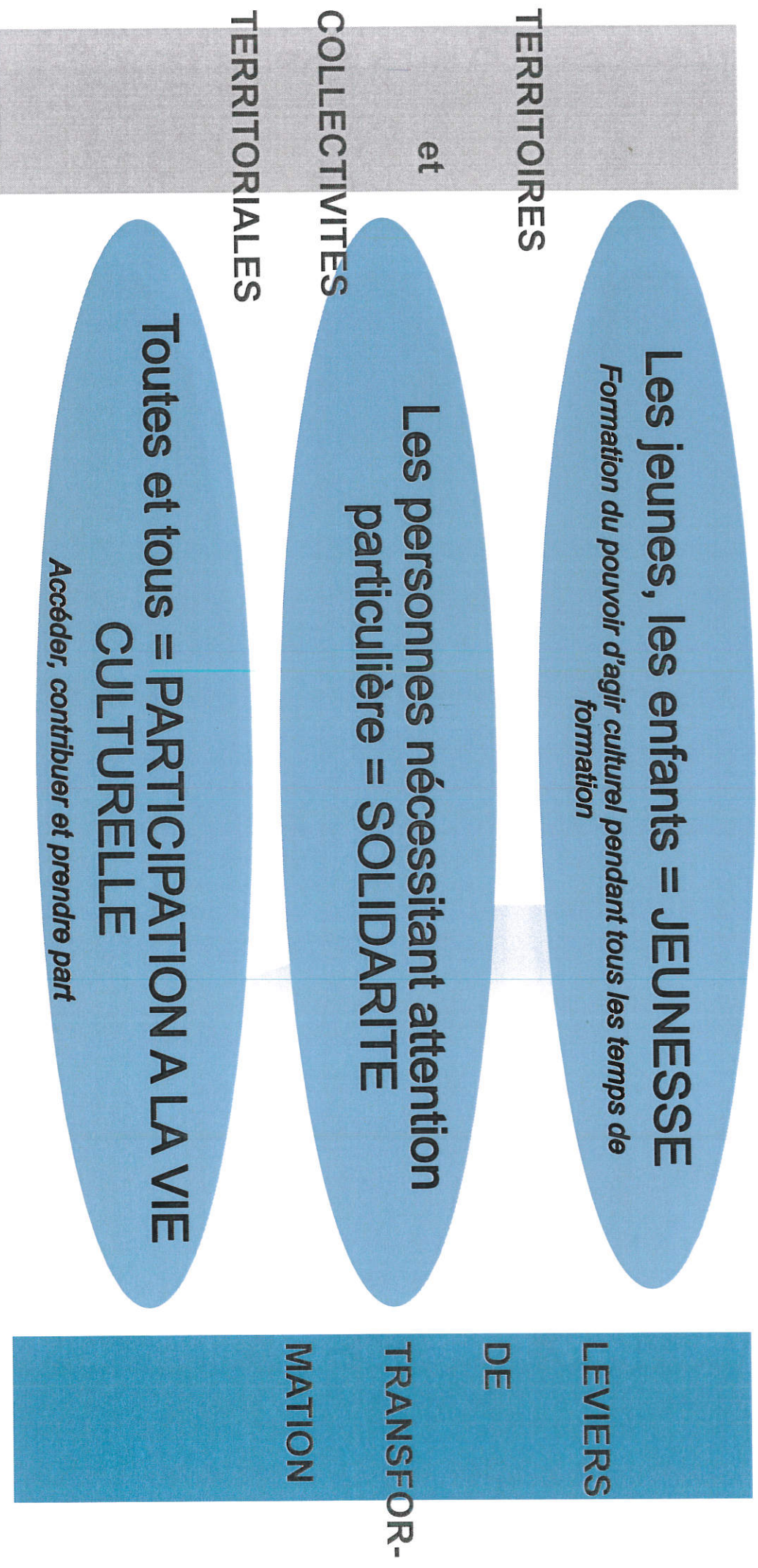
La Direction répond à 3 objectifs politiques

- ▶ L'émancipation culturelle de toutes les personnes
- ▶ Un nouvel élan à la dimension territoriale des politiques culturelles
- ▶ Un pilotage renforcé de l'enseignement supérieur et de la recherche

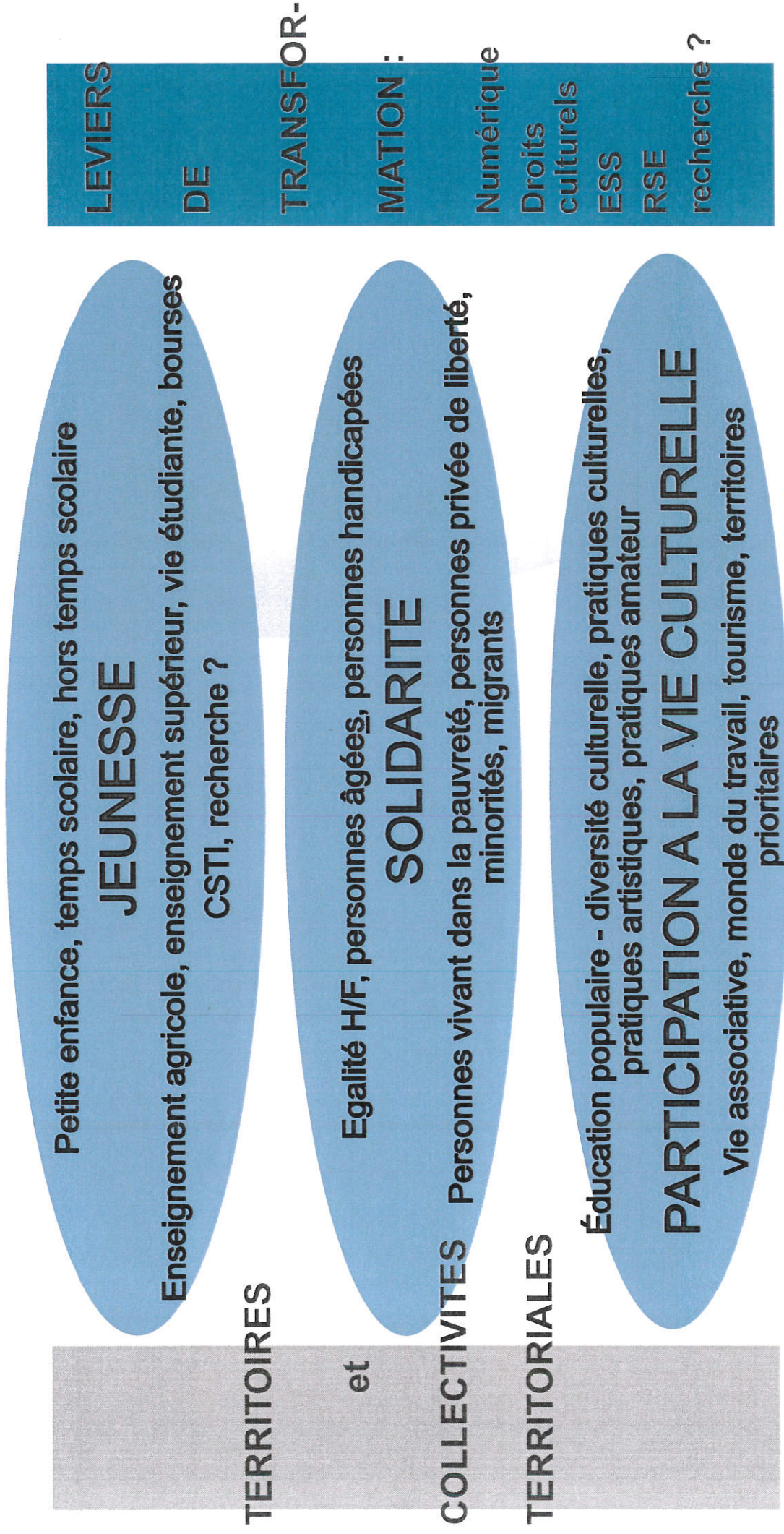
La Direction sera l'interface sur ces sujets entre les directions centrales et 5 types d'interlocuteurs



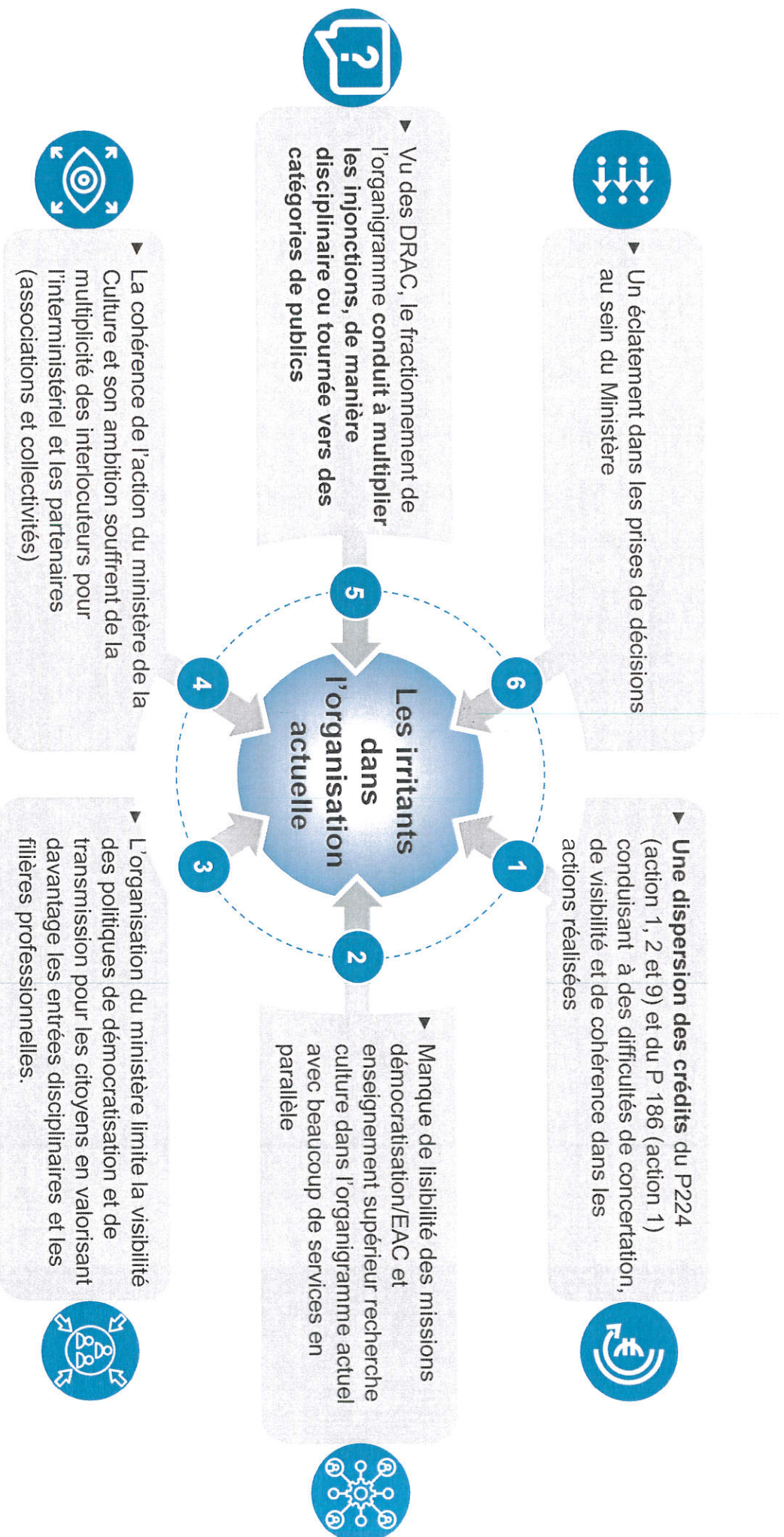
Cartographie des missions et compétences en fonction des personnes visées



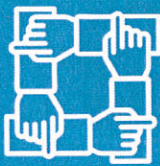


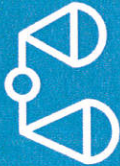
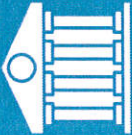
Cartographie des missions et compétences en fonction des personnes visées



L'organisation actuelle répond difficilement aux enjeux



... Demain la nouvelle Direction permettra d'apporter des bénéfices en interne aux agents au ministère de la culture et vis-à-vis de l'extérieur

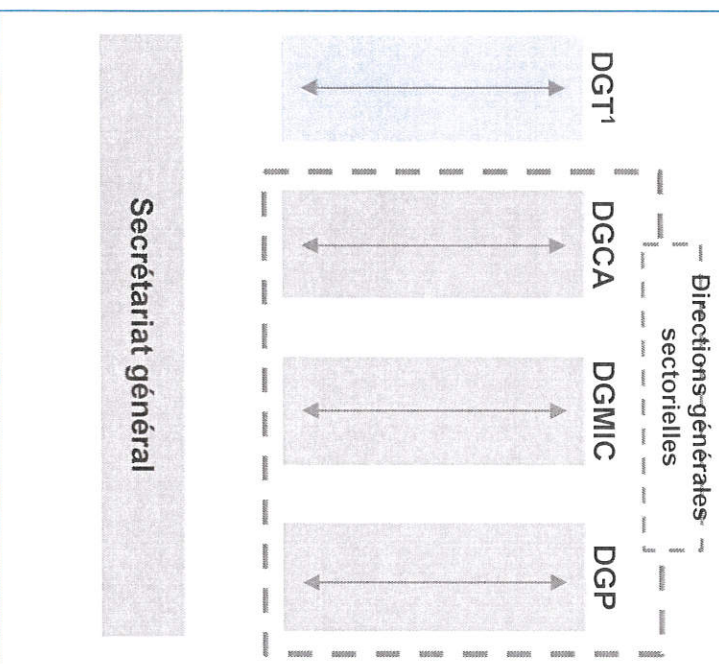
	<ul style="list-style-type: none">▶ Une plus grande cohérence des politiques de démocratisation, de transmission et d'accès à la culture entre tous les champs disciplinaires<ul style="list-style-type: none">- Renforcement de l'expertise et meilleure évaluation des politiques- Meilleure visibilité des actions réalisées par le ministère et impact plus important des politiques conduites- Meilleure prise en compte du caractère transdisciplinaire de nombreuses politiques culturelles
	<ul style="list-style-type: none">▶ Une plus grande équité territoriale dans le déploiement des politiques culturelles<ul style="list-style-type: none">- Une coordination renforcée du pilotage des politiques territoriales- Une prise en compte renforcée des territoires prioritaires
	<ul style="list-style-type: none">▶ Une prise en compte accrue de l'utilisateur final dans la mise en œuvre des politiques culturelles<ul style="list-style-type: none">- Prise en compte des droits culturels et des nouvelles modalités de participation culturelle- Prise en compte des nouveaux usages notamment numériques- Plus grande réactivité par rapport aux enjeux de mutation sociétale et meilleure prise en compte des problématiques émergentes.
	<ul style="list-style-type: none">▶ Un positionnement plus fort en interministériel<ul style="list-style-type: none">- Une visibilité accrue de la politique grâce à une coordination renforcée- Une dimension stratégique et gouvernementale de la politique culturelle par la mobilisation de l'ensemble des ministères concernés.
	<ul style="list-style-type: none">▶ Un enseignement supérieur et une recherche Culture renforcés<ul style="list-style-type: none">- Une plus grande cohérence de la position du ministère de la Culture sur la place des écoles face aux pôles universitaires- Une amélioration de l'égalité de traitement des étudiants au sein de l'ESC et vis-à-vis du reste de l'enseignement supérieur (mobilité géographique, bourses et droits d'inscription...)- Une politique de recherche culturelle consolidée

Pour la future direction, 3 scénari organisationnels peuvent être développés avec des modes de fonctionnement très différenciés



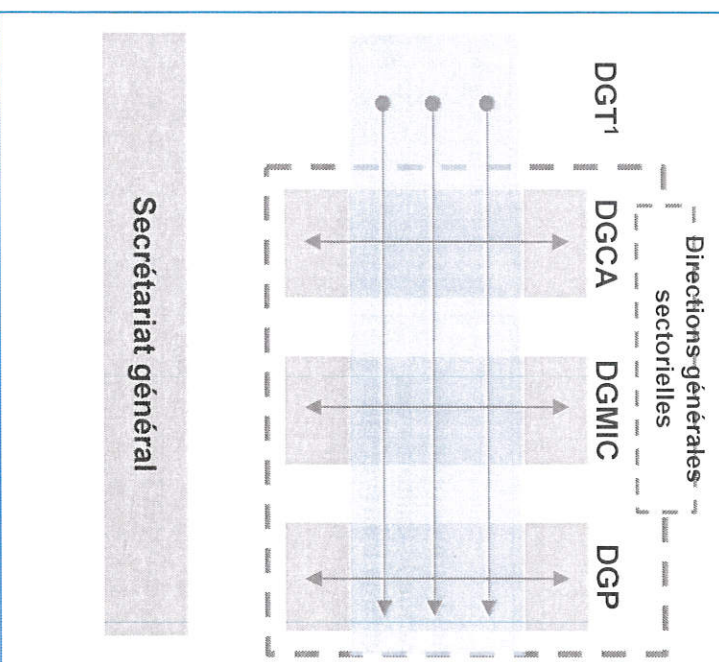
Scenario 1 Une DG verticale

- ▶ Une direction générale dédiée à la transmission organisée d'une manière similaire aux autres directions générales métiers



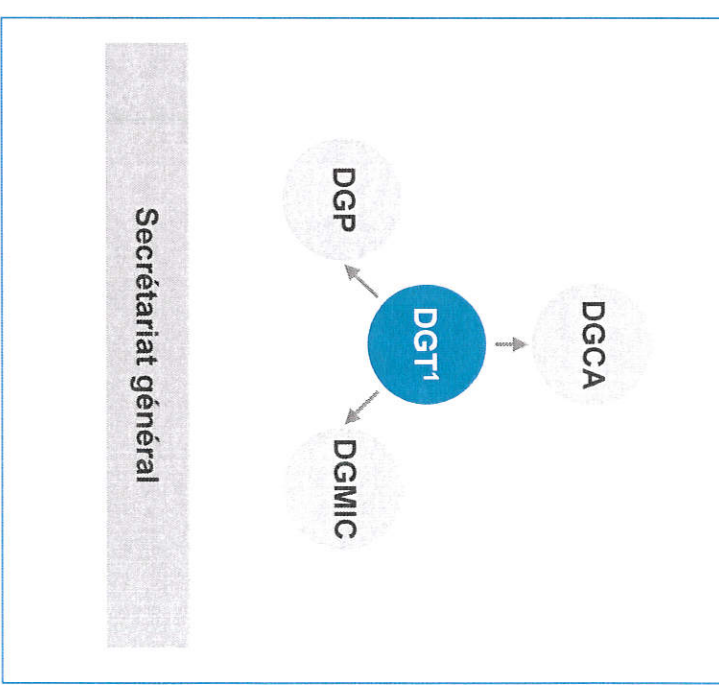
Scénario 2 Une DG horizontale

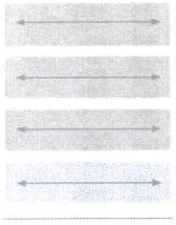
- ▶ Une direction générale dédiée à la transmission, transverse aux DG existantes avec des effectifs présents dans les DG avec un fonctionnement matriciel



Scénario 3 Une DG ressource

- ▶ Une direction générale dédiée à la transmission avec un rôle transversal qui aide les DG à travailler ensemble ou qui porte des projets spécifiques communs à au moins 2 DG





Scenarion une DGT « Verticale » : Fiches à remplir collectivement par les équipes pressenties pour intégrer la nouvelle entité

Description du scenarion

Une direction générale dédiée à la transmission organisée d'une manière similaire aux autres directions générales métiers
Autonomie complète dans les décisions prises, en charge de la mise en œuvre et de la réalisation des politiques de transmission

Organisation et rattachement

- ▶ Transfert total des effectifs des différentes directions générales au sein de la future Direction sur les sujets de
 - Transmission et d'accès à la culture
 - De coordination politiques territoriales
 - De coordination de la politique d'enseignement supérieur et de recherche
- ▶ Fonctionnement similaire aux autres DG avec une autonomie des décisions
- ▶ Recours aux fonctions support mutualisées au sein du SG

Objectifs initiaux de la mesure

- Créer une délégation ou une direction qui sera tournée vers les personnes, leur territoire de vie, leurs usages, y compris numériques
- Assurer une meilleure coordination et une plus grande lisibilité de ces politiques culturelles transversales à l'égard de l'ensemble de nos partenaires
- Être l'interface permettant de concevoir, de piloter et d'évaluer des politiques et de mesures pour s'adresser, dans un objectif de démocratisation culturelle, à tous les citoyens et parties prenantes

Opportunités et avantages

A compléter

A compléter

A compléter

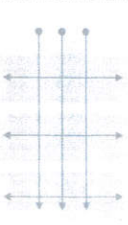
Limites et inconvénients

A compléter

A compléter

A compléter

Scenario une DG « horizontale » : Fiches à remplir collectivement par les équipes pressenties pour intégrer la nouvelle entité



Description du scenario

Une direction générale dédiée à la transmission, transverse aux DG existantes un fonctionnement matriciel avec un positionnement d'une partie des agents au sein des DG rattachés à la DGT, offrant une forte proximité avec les enjeux métiers
Fonctionnement novateur et précurseur dans la fonction publique française

Organisation et rattachement

- ▶ **Rassemblement des agents au sein de la future direction avec différentes options**
 - **Centralisation** « géographique » de certains agents dans la future direction
 - **Décentralisation** : maintien d'une partie des agents dans les DG avec un rattachement hiérarchique à la future direction, les compétences métiers seront maintenues au plus près des besoins des DG métiers
- ▶ **Maintien des expertises métiers et meilleur coordination via un pilotage d'une direction générale unique**

Objectifs initiaux de la mesure

Créer une délégation ou une direction qui sera tournée vers les personnes, leur territoire de vie, leurs usages, y compris numériques

Assurer une meilleure coordination et une plus grande lisibilité de ces politiques culturelles transversales à l'égard de l'ensemble de nos partenaires

Être l'interface permettant de concevoir, de piloter et d'évaluer des politiques et de mesures pour s'adresser, dans un objectif de démocratisation, aux enfants, aux territoires, nécessitant une action volontariste de l'état, à tous les citoyens...

Opportunités et avantages

A compléter

A compléter

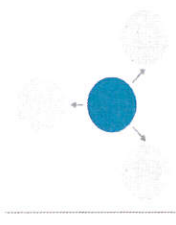
A compléter

Limites et inconvénients

A compléter

A compléter

A compléter



Scenario une DG « ressource » : Fiches à remplir collectivement par les équipes pressenties pour intégrer la nouvelle entité

Description du scenario

Une direction générale dédiée à la transmission avec un rôle de « ressource » qui aide les DG à travailler ensemble ou qui porte des projets spécifiques communs à au moins 2 DG : assurant un rôle de coordination entre les DG, en apportant une transversalité entre les politiques métiers aujourd'hui insuffisante au sein du ministère

Organisation et rattachement

- ▶ Rassemblement partiel des agents des différentes DG avec une forte expertise métier au sein de la nouvelle Direction
- ▶ Rôle de coordination entre les direction et de gestion de projets transverses
- ▶ Apport d'expertise sur des sujets transverses au sein du ministère et avec les autres ministères

Objectifs initiaux de la mesure

Créer une délégation ou une direction qui sera tournée vers les personnes, leur territoire de vie, leurs usages, y compris numériques

Assurer une meilleure coordination et une plus grande lisibilité de ces politiques culturelles transversales à l'égard de l'ensemble de nos partenaires

Être l'interface permettant de concevoir, de piloter et d'évaluer des politiques et de mesures pour s'adresser, dans un objectif de démocratisation, aux enfants, aux territoires, nécessitant une action volontariste de l'état, à tous les citoyens...

Opportunités et avantages

A compléter

A compléter

A compléter

Limites et inconvénients

A compléter

A compléter

A compléter

Les réunions à venir sur cette mesure

Thèmes à aborder :

- Enseignement supérieur et recherche
- Emancipation culturelle et coordination territoriale
- ...

Créneaux de réunions (14h30-17h30) :

- Mercredi 11 septembre
- Mercredi 18 septembre
- Mercredi 25 septembre
- Mercredi 2 octobre



ministère
de la culture
60
ans
1959—2019

Paris, le 4 septembre 2019